



**Fiche d'adhésion**

**A remettre impérativement avant le 31 octobre**

**Adhésion** : Renouvellement : oui  non  **votre n° de licence...A-** .....

Si 1<sup>ère</sup> adhésion au SCL, avez-vous déjà été licencié dans un club de plongée : oui  non  (si oui précisez le n° de licence)

Votre niveau de plongée : N0  N1  N2  N3  N4  E1  E2  E3  E4

Niveau préparé cette saison : N1  N2  N3  N4  Initiateur  RIFA-P  RIFA-A  Nitrox E

Nitrox C  Apnée

**Adhérent (à inscrire en lettres capitales sauf E-mail)** **Copie obligatoire du CACI**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : ..... Date de naissance : ... / ... / .....

E-mail : ..... **Représentant légal si l'adhérent est mineur**  
(compléter aussi l'autorisation parentale)

Père  Mère  tuteur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

<b>Licence + Part club</b>		Remise** famille /conjoint : 120 € <input type="checkbox"/>
Section enfants (8/12ans): 75€ <input type="checkbox"/>		Tarif spécial Encadrant *** 120 € <input type="checkbox"/>
Catégorie 12-16 ans : 90€ <input type="checkbox"/>		** à partir du second membre famille plus de 18 ans (1 <sup>er</sup> membre 150€, second et au-delà 120€) ***minimum E1 et actif durant la saison
Catégorie 16-18 ans :** 105€ <input type="checkbox"/>		
Catégorie plus 18 ans: 150€ <input type="checkbox"/>		
Licence passager : 55€ <input type="checkbox"/>		

**Assurance complémentaire** : La licence comprend une assurance responsabilité civile. *L'assurance complémentaire peut être souscrite auprès de votre assurance personnelle (préciser le sport) ou par notre intermédiaire auprès du cabinet LAFONT partenaire de la FFESSM.(voir récapitulatif en annexe) les nouveaux inscrit ont 1 mois pour réclamer leur licence non reçu*

Catégorie Loisir 1 : 23,50€  Loisir top 1 : 45,00€  Assurance piscine : 13,00€

Catégorie Loisir 2 : 28,00€  Loisir top 2 : 56,00€  Autres  : .....

Catégorie Loisir 3 : 48,00€  Loisir top 3 : 93,00€  **Pour autres : fournir une attestation d'assurance**

**Fournitures fédérales** : Passeport de plongée  4,00€ l'unité Carnet de plongée  4,00€ l'unité  
Carnet jeune 4,00€  Carnet plongée libre-apnée  : 4,00€ l'unité Pochette zippée  10,00€ l'unité  
Carte FFESSM/CMAS brevet de plongée (obligatoire pour tout plongeur préparant le N1) : 16,00€

**TOTAL à régler par chèque à l'ordre du Subaquatique Club Lochois** : .....e

**Personne à prévenir en cas d'urgence** : NOM : ..... Prénom..... Tel : .....

**Engagements** :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur demande) et m'engage à le respecter.  
J'autorise le club à utiliser mon image pour promouvoir son activité dans ses locaux, sur son site, dans des journaux (Pour les mineurs, veuillez compléter le document « autorisation de droit à l'image)

Signature(s) de l'adhérent, des parents ou représentant légal

Fait à ..... le .....



Signature :

## AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGEE JEUNE

Structure (club/SCA) : .....

- Plongeur encadré 12m à partir de 10 ans
- Plongeur encadré 20m à partir de 12 ans (niveau 1)
- Plongeur encadré 40m à partir de 14 ans
- Plongeur autonome 20m à partir de 16 ans
- Plongeur autonome 40m à partir de 17 ans

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Je soussigné : .....

Agissant en qualité de :                      Père                      Mère                      Tuteur

Autorise le jeune mineur nommé ci-dessous :

Nom : ..... Prénom :  
.....

Né le : .....

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée ou agréée à la FFESSM.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal :

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre club, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir notre activité.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....,  
agissant en qualité de .....  
du mineur .....

Autorise le Subaclub Lochois à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux,

Autorise le Subaclub Lochois à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur le site du club

Sur des CD-ROM ou DVD de sorties

Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club

*NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.*

A..... le .....Signature

### Pièces à fournir à l'inscription

- Fiche d'adhésion
- Autorisation parentale

- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée (CACI)

Utiliser le formulaire joint au dossier d'inscription

*Un certificat est exigible toutes les 3 saisons (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée jusqu'à 6 mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de la licence.*

*Un certificat est exigible tous les ans pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres). Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat. Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal. Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>*

**Présenter au club votre CACI (certificat médical) et conserver le avec vos documents Passeport et Carnet de plongée et licence qui doivent toujours vous accompagner même lors des séances d'entraînement piscine**

- Règlement du montant « licence + part club » et assurance : possibilité de régler en 2 ou 3 fois avant 31/10, ainsi les règlements seront déposés aux dates de dépôt mentionné au dos de chaque chèques bancaire, chèques vacances ou coupons sport acceptés, ainsi que bons CAF et règlement en espèces
- L'achat de fournitures fédérales sont à régler au club.

**Remarque :**

**Les responsables du club se gardent le droit de refuser l'entrée de la piscine à tout adhérent non à jour de ses cotisations ou n'ayant pas présenté un certificat médical valide.**